



Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
dont représentés : 1
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 8

Date de la convocation
15/06/2022

Date d'affichage
27/06/2022

Séance du : 23 juin 2022 à 18h00

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, Mairie de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, C. CANAL, J. CHIPAUX, A. FESSLER, E. PARROT, D. VALLVERDU

Membres absents : C. CODDET, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, L. BROS-ZELLER, N. CASTELEIN

Procuration : N. CASTELEIN à D. VALLVERDU

Secrétaire de séance : E. PARROT

Décision du bureau n°2022-004

Objet : Attribution de subvention - association des anciens maires du Territoire de Belfort

Vu

- l'arrêté préfectoral n° 90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant

- la demande de subvention exceptionnelle de l'association des anciens maires du Territoire de Belfort, dans le cadre du centième anniversaire du département du Territoire de Belfort, en date du 6 mai 2022,

Monsieur le Président propose aux membres du bureau communautaire :

- de répondre favorablement à la demande de subvention exceptionnelle formulée par Monsieur le Président des anciens maires du Territoire de Belfort,
- d'accorder une subvention d'un montant de 500,00 € afin de soutenir la création d'une exposition,

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 500,00 € à l'association des anciens maires du Territoire de Belfort pour créer une exposition liée à la célébration du centenaire de la naissance du département du Territoire de Belfort.

Ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2 - Antenne Giromagny

Visa préfectoral

Étueffont, le 24 juin 2022

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER.